République française HAUTES-PYRENEES SAINT-SAVIN - Commune

Séance du jeudi 03 avril 2025

Membres en Date de la convocation: 27/03/2025

exercice: 11 trois avril deux mille vingt-cinq l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie

sous la présidence de Jean-Bertrand HAURINE,

Présents: 7

Votants: 10

Présents: Jean-Bertrand HAURINE, Benoît TOULOUZET, Mathieu

OMISOS, Sylvie LIGNEAU, Micheline SARTHOU, Mathieu

MAURICE, Françoise BAYOUMEU

Secrétaire de séance:

Représentés: Laurence MERCIER représentée par Françoise BAYOUMEU, Aurélien SAINT-MARTIN représenté par Benoît

Sylvie LIGNEAU TOULOUZET, Nicolas CUNHA-SOMPROU représenté par Mathieu

OMISOS

Excusés:

Absents: Joseph FROMIGUE

Objet: Vote du budget primitif 2025 - DE 2025 003

Le Conseil Municipal réuni sous la Présidence de Monsieur HAURINE Jean-Bertrand, délibérant sur le Budget Primitif de l'exercice 2025, dressé par Monsieur HAURINE Jean-Bertrand, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, en dépenses et en recettes, pour les sections de fonctionnement et d'investissement de l'exercice considéré ;

1 - Lui donne acte de la présentation faite du Budget Primitif 2025, lequel peut se résumer ainsi .

	FC	ONCTIONNEMEN	IT			IN\	/ESTISSEMENT			
Libellé	Dépense ou Déficit		Recette ou Excédent			Dépense ou Déficit		Recette ou Excédent		
Résultats reports N-1			002	5	2 105,88€			001	551 805,23 €	
Reste à réaliser							368 663,78 €		689 522,93 €	
	011	111 300,00 €	70	4	8 200,00€					
	012	53 400,00 €	73	19	5 000,00€	16	26 800,00€	10	1 000,00 €	
	65	124 950,00 €	74	6	1 197,12 €	21	194 467,38 €	13	0,00€	
	66	33 350,00 €	75	6	6 000,00€			16	41 000,00 €	
	67	1 000,00 €								
	68	400,00€				101	715 000,00 €			
	014	76 500,00 €			Date de transmission de l'acte: 14/04/2025					
Op. ordre de sect. à sect.	042	38 616,96 €	42	1	Date de reception de l'AR: 14/04/2025 €					

065-216503961-DE_2025_003-DE A G E D I

Vir. sect. Investis.	023	0,00€			
TOTAL GÉNÉRAL		439 516,96	439 516,96	1 321 945,12	1 321 945,12

- 2 Reconnaît la sincérité des résultats reportés N-1.
- 3- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.
- 4 -Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ont signé au registre des délibérations :

M.& MME.: BAYOUMEU Françoise - HAURINE Jean-Bertrand - LIGNEAU Sylvie - MAURICE Mathieu - OMISOS Mathieu - CUNHA-SOMPROU Nicolas (vote par procuration) - SARTHOU Micheline - TOULOUZET Benoît - MERCIER Laurence (vote par procuration) - SAINT-MARTIN Aurélien (vote par procuration)

Ainsi fait et delibéré les jours, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures.

Le Maire, Jean-Bertrand Haurine

S de SAIVI-O

Date de transmission de l'acte: 14/04/2025 Date de reception de l'AR: 14/04/2025